

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_083 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 43

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

**N° DEL2017_083 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le projet de décision modificative n°1 du budget annexe assainissement collectif :

Budget annexe ASSAINISSEMENT COLLECTIF - DM 1

- En fonctionnement :

Dépenses : 0 €

- Inscription de crédits complémentaires pour constater l'admission de créances en non-valeur (43 200 €),
- Ouverture d'une enveloppe complémentaire de 2 000 € de frais de télécommunications (fin du marché Orange entraînant l'application des tarifs catalogue de décembre 2016 à mai 2017),
- Diminution des dépenses imprévues de -2 000 € ;
- Réduction des autres charges exceptionnelle de -43 200 €.

Recettes : 0 €

- néant

- En investissement :

Dépenses : 0 €

- Inscription de crédits complémentaires d'assainissement pluvial sur l'opération 834 - Centre-Ville CASTELNAU de LEVIS - à hauteur de 95 454 €,
- Ces nouvelles dépenses sont financées par un virement de crédits provenant des dépenses d'équipement non ventilées en opération : -92 454 € au compte 2315 « Immobilisations corporelles en cours – installations, matériel et outillage technique » et -3 000 € au compte 2031 « frais d'études ».

Recettes : 0 €

- Néant

Ø La modification proposée ne modifie pas le montant des crédits inscrits sur le budget annexe assainissement collectif 2017.

Le détail des opérations est proposé en annexe ci-jointe.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 8 juin 2017.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement collectif 2017 telle que détaillée en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE